



Fédération Syndicale Unitaire
de l'Orne

CTSD

DÉCLARATION PRÉALABLE

Vendredi 20 juin 2014

Monsieur le Directeur Académique,

Dernièrement le secrétaire général a informé les élus du personnel du fait que vous vous étiez posé la question d'annuler un groupe de travail suite à la dénonciation par un représentant syndical de votre mépris vis à vis des représentants du personnel. Ce disant, il était présenté que ce n'était pas votre vision du dialogue social.

Tout d'abord, nous pouvons affirmer qu'effectivement, nous ne donnons pas le même sens au terme de « dialogue social ». Pour nous, cela sous tend qu'il y ait échange, écoute et attention mutuelle, mais aussi que l'information due aux représentants du personnel soit effective et dans les délais impartis.

Nous ne prendrons ce jour que les quelques exemples les plus récents, ceux concernant le dernier CDEN et ce CTSD.

Lors du dernier CDEN, comme lors des précédents, il avait été convenu que vos services nous enverraient certains documents. Ils ne nous sont jamais parvenus. Il avait été demandé que les organisations syndicales soient destinataires de vos mesures définitives. Si vous avez bien su en informer la presse, les représentants du personnel ont été négligés. A ce jour, nous n'avons toujours pas été informés de l'arrêté de vos décisions ! Depuis un certain temps déjà, vous ne nous informiez que quelques jours après la presse. Dorénavant, nous ne le sommes plus.

Concernant ce CTSD, il se tient ce jour, vendredi 20 juin 2014.

Légalement, les documents auraient du nous parvenir 8 jours auparavant, soit le 12 juin.

Or, nous n'en avons été destinataires que le 17 juin soit 5 jours après le délai légal. Est-ce cela le respect du dialogue social pour vous Monsieur le Directeur Académique ? Alors, nous savons qu'encore une fois, il nous sera expliqué qu'il a été compliqué de les rassembler. Nous ne pouvons entendre à chaque fois cet argument. Vous fixez les dates d'instances et en maîtrisez le calendrier. Connaissant cette difficulté, vous auriez tout aussi bien pu fixer ce CTSD au mardi 24 juin !

Si nous sommes tout de même présents ce jour, c'est parce qu'en cette fin d'année, les collègues sont en attente d'informations sur plusieurs sujets. Par contre, nous pouvons d'ores et déjà vous informer que nous voterons contre toutes vos propositions puisque nous n'avons pas eu le temps de les travailler sérieusement. Nous espérons ainsi, que grâce à un vote unanime contre, nous pourrions effectuer correctement notre travail de représentants du personnel lors du CTSD de repli.

Toujours sur le sujet des informations qui devraient nous être automatiquement communiquées : comment peut-il se concevoir que nous ne soyons destinataires que de la liste des écoles auxquelles sont octroyés les postes plus de maîtres que de classe et non pas de celle de l'ensemble des écoles ayant élaboré un pré-projet ?

Vous comprendrez, Monsieur le Directeur Académique, qu'en conséquence, nous nous posons des questions sur la considération que vous avez pour nous.